



© Frédéric Polinard

Parc national
—
**VALLÉE DE
LA SEMOIS**

Rapport d'activités 2023

Du Parc national de la Vallée de la Semois



Table des matières

1	Mot du Comité Exécutif	3
2	Dynamique générale.....	4
2.1	Gouvernance	4
2.2	Ressources humaines	5
2.2.1	Recrutements	5
2.2.2	En résumé :	6
2.2.3	Bilan :	6
2.3	Admin-finance.....	6
2.4	Monitoring.....	7
2.4.1	Outils de suivi développés	7
2.4.2	Reporting des équipes PNVS	7
2.4.3	Relations avec les parties prenantes clefs	8
2.5	Communication.....	9
2.5.1	Développer la communication du PNVS	9
2.5.2	Marque Parc national.....	11
2.5.3	Evènements organisés	11
2.5.4	Retours presse	14
3	Nature et biodiversité	15
3.1	Amélioration des connaissances.....	15
3.2	Maillage écologique : identification et restauration	17
3.3	Préservation et restauration des milieux d'intérêt écologique prioritaires	18
3.4	Favoriser les espèces animales emblématiques	20
3.5	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	22
3.6	Equilibre sylvo-cynégétique	23
4	Climat et mobilité	24
4.1	Une forêt plus résiliente, face aux bouleversements climatiques.....	24
4.2	Un territoire-laboratoire à la pointe de la recherche sur les liens entre climat et biodiversité	25
4.3	Canalisation et gestion des flux de visiteurs.....	25
4.4	Favoriser l'accès au territoire pour tous, par des modes de transport durable.....	25
4.5	Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés	26
4.6	Attirer les visiteurs en préservant les zones sensibles	27

5	Enjeux économiques et sociaux	28
5.1	Professionnalisation et pérennisation des opérateurs touristiques par la formation en faveur d'un tourisme durable et inclusif	28
5.2	Montée en gamme et élargissement de l'offre pour une expérience d'écotourisme originale	30
5.3	Créer des produits touristiques innovants	31
5.4	Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)	32
5.5	Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel	33
5.6	Amélioration de l'offre d'accueil et d'hébergement	33
5.7	Stimulation de la participation citoyenne	34
6	Education et sensibilisation	35
6.1	Sensibilisation et éducation à l'environnement	35
7	Enjeux transversaux	37
7.1	Développement de l'identité et de l'image du Parc national	37
8	Ressources humaines	38
8.1	Fonctions transversales	38
8.2	Tourisme durable	38
8.3	Patrimoine naturel	39
8.4	Pratiques durables en forêt	39
8.5	Education et sensibilisation	40
8.6	Mobilité et accessibilité	40

1 Mot du Comité Exécutif

Si 2022 fut l'année de la Fondation du Parc national de la Vallée de la Semois et de la création de ses plans opérationnels et directeurs, nous pouvons conclure que 2023 fut l'année des fondations du Parc national de la Vallée de la Semois.

Comme pour tout nouveau projet aussi ambitieux qui démarre, il a fallu construire de solides bases afin d'assurer sa réussite.

Que ce soit d'un point de vue organisationnel avec la formalisation de la gouvernance et de ses organes, le recrutement des ressources humaines et la création d'outils de gestion et de suivi de projet ou d'un point de vue collaboratif avec la rencontre des différents partenaires publics et privés, le mot d'ordre de 2023 était : construire des bases solides.

Malgré le caractère "pilote" de ce projet, tant pour la Région wallonne que pour le territoire, l'expérience des deux Parc naturels a permis de faciliter son lancement.

Au 31 décembre 2023, 69 des 75 fiches-action étaient attribuées à des chargés de mission. Chacun de ces chargés de mission a intégré ses objectifs, réalisé son chronogramme et identifié ses goulots d'étranglement. Un protocole de fonctionnement a été établi avec le DNF et les 1ères localisations d'action ont été identifiées tant pour les actions de conservation de la nature que touristiques. L'ensemble des localisations seront proposées aux communes fin du 1er trimestre 2024.

Comme vous pouvez le lire dans le rapport d'activités, une équipe communication a été mise en place et a défini sa stratégie. Outre la publication d'articles à travers ses réseaux ou à la demande de tiers, le Parc national a également organisé différentes séances d'information et de sensibilisation à destination des habitants du territoire.

Si ces quelques lignes résument les grandes tendances 2023, nous vous invitons à lire l'ensemble du rapport d'activités pour vous faire une idée précise des tâches réalisées.



Nicolas Ancion
Direction - comité exécutif



Hélène Poncin
Direction - comité exécutif

2 Dynamique générale

2.1 Gouvernance

Si pour le dépôt de la candidature, la Fondation distributive reconnue d'utilité publique avait déjà été créée, l'année 2023 a commencé par la constitution de son organe d'administration. Comme prévu initialement, celui-ci est constitué :

- D'un représentant par commune (8) ;
- Du CPAS de Mons, propriétaire du domaine des Epioux (1) ;
- Des deux Parcs naturels (2) ;
- De deux représentants du DNF (2) ;
- De NTF en tant qu'association représentant les propriétaires privés de plus de 500ha (1) ;
- De la SRFB en tant qu'association représentant les petits propriétaires privés (1) ;
- Du WWF en tant qu'organisme international actif dans la protection de la nature et de la biodiversité (1) ;
- De représentants de la coalition territoriale et plus particulièrement les secteurs : environnement – tourisme et patrimoine - développement économique (3).

Soit 19 administrateurs réunis trimestriellement autour d'un bureau composé de :

- Caroline Godfrin – Bourgmestre de Florenville, Présidente ;
- Catherine Mathelin – Bourgmestre d'Herbeumont, Vice-Présidente ;
- Arnaud Allard – Bourgmestre de Vresse-sur-Semois, Vice-Président ;
- Hélène Poncin et Nicolas Ancion - Comité exécutif, administrateurs-délégués : PNAM et PNdG.

Le Comité exécutif, quant à lui, s'est réuni chaque semaine avec le Coordinateur de projet engagé afin d'assumer la gestion journalière du Parc national et de suivre le monitoring des projets réalisés par ce dernier.

Les projets sont mis en œuvre par des opérateurs, 10 au total, avec lesquels des conventions ont été passées pour veiller, entre autres, au respect des normes administratives et financières nécessaires à l'éligibilité des dépenses.

Les 10 opérateurs chargés responsables des 75 fiches-actions et de la gestion des ressources humaines qui y sont affectées sont :

- Le Parc naturel de Gaume ;
- Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale ;
- Natagora ;
- Le Contrat de rivières Semois-Chiers ;
- La Maison du tourisme du Pays de Bouillon-en-Ardenne ;
- L'asbl SMAHF ;
- Ardenne et Gaume ;
- La Ville de Florenville ;
- La Commune d'Herbeumont ;
- Le CPAS de Mons.

Toujours concernant la gouvernance, l'année 2023 s'est terminée par l'instauration du Comité scientifique. Ce Comité composé de 13 scientifiques multidisciplinaires permet de positionner

le Parc national comme un véritable territoire-laboratoire. Il est chargé d'élaborer la politique scientifique à 5,10 et 20 ans du Parc national autour d'un programme de recherche et d'innovation et d'apporter une expertise aux chargés de mission sur demande.

2.2 Ressources humaines

2.2.1 Recrutements

A la recherche de 33 équivalents temps plein (ETP) à répartir entre nos différents opérateurs, nous avons mis en place une stratégie de recrutement, qui s'est déroulée sur plusieurs mois, de janvier à septembre 2023.

Le processus de recrutement a été lancé par un appel à candidatures, le 13 janvier, pour différents profils recherchés (11 pôles thématiques + poste de Coordinateur/Assistance technique), avec la publication d'une annonce sur le site web et la page Facebook du PNVS, amplement relayée sur les réseaux sociaux et dans la presse locale.

Un Job Day a été organisé le 28 janvier à Rossignol pour présenter les offres d'emploi, il a attiré 200 candidats. Les TV locales (MaTélé et TV-Lux) s'en sont fait l'écho avec interview des co-directeurs et diffusion d'un reportage sur place, en amont et durant l'événement.

Il constituait l'occasion, pour les candidats, d'un bref échange avec l'équipe de direction sous la forme d'un entretien de 5 minutes par candidat.

Outre les Parcs naturels de Gaume et de l'Ardenne méridionale, dont les directions respectives ont rencontré chacune une septantaine de candidats ce jour-là, le Contrat de Rivière Semois-Chiers, épaulé par le WWF, a bénéficié de cet événement pour faire passer une vingtaine d'entretiens pour ses 3 profils spécifiques.

L'entretien, de manière assez classique, invitait le candidat à se présenter brièvement et à mettre en avant ses atouts (motivations, qualifications, expertise, expérience) pour le profil envisagé.

Chaque candidat avait été invité au préalable à identifier la (ou les) Fiche(s) Action qui l'intéressai(en)t.

Au 12 février, date-limite du dépôt classique de candidature, 470 candidatures avaient été reçues.

A l'issue d'un premier tri basé sur les dossiers de candidature (CV, lettre de motivation, formulaire), une série d'épreuves écrites de 2h, correspondant à chacun des pôles définis, a été organisée le 25 mars à Bertrix.

Pour chaque épreuve, des questions thématiques (15 à 20), ouvertes ou fermées (QCM), clairement cotées, ont été conçues sur base de certaines connaissances requises pour le profil.

164 candidats y ont participé, parmi lesquels une dizaine ayant manifesté leur intérêt pour plus d'un profil, ont enchaîné 2 épreuves écrites.

La correction de ces 175 épreuves écrites s'est achevée fin avril, la priorité ayant été accordée aux profils « transversaux » (poste de Coordinateur/Assistance technique, admin-compta, secrétariat) par rapport aux profils thématiques (chargés de mission).

Les épreuves orales ont été organisées entre avril et juin, à raison d'une demi-heure par candidat, présidées par les co-directeurs du PNVS, avec l'appui de membres du Bureau de la

Fondation, du DNF, du WWF, des Maisons du Tourisme et d'autres experts selon les thématiques.

En fonction de leur disponibilité, de la période des congés et d'un préavis éventuel à prester, les candidats sont progressivement entrés en fonction entre le 5 juin (pour le Coordinateur/AT) et le 4 septembre (octobre pour les plus tardifs).

2.2.2 En résumé :

Large appel à candidatures pour le recrutement de l'équipe du Parc national au sein de plusieurs opérateurs partenaires.

- 33 postes ouverts répartis chez 8 opérateurs ;
- Job Day le 28/01/2023 : 200 participants ;
- Épreuves écrites en mars, oraux en avril-mai-juin ;
- Constitutions de jurys avec appui du Bureau de la Fondation, du DNF, du WWF, des Maisons de Tourisme et de spécialistes par thématique.

2.2.3 Bilan :

- 470 candidatures reçues ;
- 164 candidats ayant passé les écrits ;
- 93 candidats invités aux oraux.

2.3 Admin-finance

Différents outils de gestion et de suivi administratif et financier des projets (timesheet, DC, tableau de consommation, etc.) ont été créés.

Les budgets de chaque projet ont dû être actualisés en fonction d'une part du coût réel de la ressource humaine qui le met en œuvre et d'autre part pour uniformiser les budgets SPW ARNE et CGT en montant TTC.

Cette actualisation a permis également de doter chaque compte CALISTA du budget nécessaire étant donné que contrairement à ce qui avait été annoncé, le PNVS ne bénéficie pas d'un compte CALISTA mais d'autant de comptes qu'il met en œuvre de projets.

La Fondation a reçu courant 2023 une avance de 2 millions d'euros qui a été redistribuée en partie aux opérateurs sous forme d'une avance représentant 10% du budget total conventionné.

Parallèlement à la mise en place de ces outils, trois premières pistes de cofinancement "philanthropique" ont été explorées :

Une intervention à hauteur de 60.000€ de la société *Spadel* pour la création de lisières forestières ;

La réflexion d'une stratégie commune avec le WWF pour atteindre les entreprises ;

La mise à disposition d'un budget de 25.000€ par la société Pierret Châssis pour la création d'une vidéo promotionnelle du territoire.

2.4.3 Relations avec les parties prenantes clefs

Le comité exécutif a rencontré chacune des 8 communes afin d'entendre les attentes concrètes et les priorités de celles-ci pour le PNVS. A la suite de ces rencontres, un chantier « localisation de ces actions » en termes d'infrastructures touristiques a été lancé. Il se déroule en plusieurs phases :

- Présentation des priorités des communes aux chargés de mission ;
- Visite par les chargés de mission de ces lieux ;
- Réunion collective de priorisation des lieux autour de packages touristiques ;
- Rédaction d'une note pour chaque lieu visant à définir le projet, le budget et la cohérence avec les objectifs de biodiversité (en cours) ;
- Un retour auprès des communes est programmé en mars 2024.

L'équipe de coordination du PNVS a défini les termes de la collaboration avec le DNF compétent en l'occurrence trois Directions (Arlon, Neufchâteau et Dinant) et quatre Chefs de cantonnement (Florenville, Neufchâteau, Vresse sur Semois et Bouillon). Cette collaboration prend la forme :

- D'un processus décisionnel clarifié ;
- De rencontres régulières avec les Directions et Chefs de cantonnement réunis sur base bimensuelle ;
- De rencontres directes des chargés de mission, avec les agents de triage, avalisées par les Chefs de cantonnement.

2.5 Communication

2.5.1 Développer la communication du PNVS

Faire connaître le Parc national – sa structure, ses objectifs et ses actions – est un axe fondamental du projet. Il s'agit en effet de bien faire comprendre le rôle du Parc national aux habitants et utilisateurs professionnels du territoire, tout en parvenant à attirer et sensibiliser de nouveaux visiteurs potentiels.

Plusieurs objectifs généraux ont été poursuivis dès le début de l'année 2023 – année de lancement du projet – et une série d'actions ont déjà été mises en place pour parvenir à les atteindre.

Objectifs :

- Développer l'identité du PNVS ;
- Rassurer les personnes que le projet pourrait inquiéter ;
- Sensibiliser à la protection de la nature et du patrimoine ;
- Impliquer les citoyens dans le projet ;
- Attirer de nouveaux publics sur le territoire ;
- Améliorer la cohésion et l'efficacité des équipes ;
- Créer un sentiment d'appartenance au Parc national ;
- Mettre en avant et diffuser l'expertise et les résultats des chargés de mission ;
- Créer des partenariats permettant de développer des solutions innovantes ;
- Trouver des sources de financement.

Actions réalisées :

- Modification du site web actuel pour mieux transcrire l'évolution de l'équipe et du travail du PNVS ;
- Animation des réseaux sociaux du PNVS et extension de la base de followers :

	01/07/23	17/01/24
Instagram	734 followers	1051 followers
Facebook	2554 followers	3055 followers

- Support à la communication de différents chargés de mission (affiches, campagnes réseaux sociaux et auprès de partenaires, etc.) ;
- Prise de contact avec mécène potentiel pour la création d'une vidéo de présentation du PNVS ;

- Création de supports de présentation physiques :

- Brochures ;
- Manuels pour opérateurs touristiques ;
- Résumé des plan directeur et opérationnel ;
- Roll-up ;
- etc...

Résumé des plans directeur et opérationnel



À gauche, brochure au format A4 (une fois dépliée) à destination du grand public qui reprend les informations majeurs à savoir sur le Parc national et à droite, deux roll-ups de 2 mètres de haut créés pour accompagner les chargés de mission lors d'événements, de conférences, etc.

- Participation au Festival International Nature Namur, en collaboration avec le Parc national Entre-Sambre-et-Meuse.



Stand du PNVS lors du Festival International Namur Nature en octobre 2023.

- Distribution de manuels aux opérateurs touristiques afin qu'ils disposent tous de la même information sur le PNVS et qu'ils puissent la transmettre à leurs visiteurs ;
- Réalisation d'un cahier des charges pour le prochain site web du Parc national ;
- Création d'outils de communication interne (trombinoscope, manuel à destination des opérateurs, newsletter interne, brandbook, etc.) ;
- Création d'un layout pour la première newsletter externe ;
- Prise de contact avec partenaires (Ardenne&Gaume, Natagora, etc.) pour bénéficier de la visibilité de leurs outils de communication papier (magazines respectifs) ;
- Définition d'un plan de communication global et d'un plan ajusté pour l'année 2024.

2.5.2 *Marque Parc national*

Au mois de juillet 2023 a débuté le processus de définition d'une marque commune pour les nouveaux Parcs nationaux de Wallonie, une initiative lancée par le Commissariat Général au Tourisme (CGT), en collaboration avec VisitWallonia.

Pour aboutir à cette marque commune, une série d'ateliers participatifs a été mise sur pied par un consortium d'agences sélectionnées par le CGT. Des représentants du Parc national de la Vallée de la Semois, et particulièrement du pôle Communication, ont pris part à ces différents ateliers :

- Le 11/07/2023 à Namur, pour définir une vision commune du "tourisme nature" ;
- Le 04/10/2023 à Rossignol, pour le cadrage de la marque Parc national (valeurs, objectifs, cibles...) ;
- Le 28/11/2023 à Couvin, sur les modalités d'attribution de la marque.

Deux autres ateliers auront encore lieu au cours des prochaines semaines (le 31/01/2024 à Paliseul et le 20/02/2024 dans un lieu à déterminer). Ce processus devrait aboutir dans le courant des mois de mai-juin prochains.

2.5.3 *Evènements organisés*

Le lancement d'un projet de l'envergure du Parc national de la Vallée de la Semois nécessite notamment de communiquer envers l'ensemble de ses parties prenantes. L'organisation de présentations permettant de fournir un message ciblé à chaque audience est à cet égard particulièrement intéressante

Les événements permettent, par ailleurs, de toucher habitants, visiteurs, ou potentiels mécènes.

Présentations du PNVS à des publics-cibles

- 13/03 : Présentation à tous les agents DNF du territoire (50 agents) ;
- 20/05 : AG du Conseil cynégétique Semois (40 chasseurs) ;
- 05/06 : Présentation aux opérateurs touristiques de la MT de Gaume ;

- 16/06 : Présentation au cabinet de la ministre Tellier ;



Présentation du PNVS au cabinet de la ministre Tellier à Vresse-Sur-Semois.

- 27/06 : Présentation aux représentants de Spadel ;



Visite de la future plantation d'une lisière étagée à Bouillon, avec des représentants de Spadel et du WWF.

- 29/09 : Présentation à la directrice générale et aux collaborateurs du SPW ARNE.



Présentation du PNVS au SPW ARNE à Herbeumont.

Organisation d'évènements

- 16/05/23 : Conférence sur la loutre à Herbeumont ;
- 17/06/23 : Visite ministérielle à Bohan ;



La coalition territoriale réunie lors de la visite des ministres Valérie Du Bue et Céline Tellier à Bohan.

- 13/09/23 : Conférence « Erosion de la biodiversité » à Rossignol ;



Conférence sur l'érosion de la biodiversité organisée dans le cadre de la fête du Parc Tiers-Lieu à l'église de Rossignol.

- 27/10/23 : Visite du WWF à Cugnon.



La coalition territoriale réunie lors de la visite des ministres Valérie Du Bue et Céline Tellier à Bohan.

- 19-22/10/23 : Présence au Festival International Nature Namur - stand et conférence.

2.5.4 Retours presse

La presse, spécialisée ou généraliste, reste un medium privilégié pour faire connaître le Parc national et son action à une grande diversité de publics. La couverture presse a été assez large en 2023, suite à l'annonce de la création du Parc national de la Vallée de la Semois.

De façon encourageante, ce sont aussi certains aspects de notre action – communiqués à travers nos propres canaux – qui ont attiré l'attention de certains médias tout au long de l'année.

Plusieurs diffusions dans la presse :

- Mars 2023 : émission « Curieux de Nature » TV Lux : sujet général sur la présentation du Parc national. *[Scannez le QR Code en bas de page pour (re)voir l'émission]*
- Avril 2023 : dossier dans Le Vif l'Express.
- Septembre 2023 : reportage dans l'émission « Grandeur Nature » sur la RTBF : sujet général sur la présentation du Parc national. *[Scannez le QR Code en bas de page pour (re)voir l'émission]*
- Aout 2023 : reportage dans le JT de RTL TVI : Focus sur la vallée de la Semois, parc national depuis décembre 2022.
- Octobre 2023 : dossier dans l'Eventail « Les défis du nouveau parc national de la Semois ».
- Octobre 2023 : dossier dans la presse allemande Wandermagazin « Das Tal der Semois : Wanderglück in der Wallonie ».
- Décembre 2023 : reportage dans l'émission « Quel temps pour la planète » de la RTBF - Un automne particulièrement pluvieux mais bénéfique pour les rivières. *[Scannez le QR Code en bas de page pour (re)voir l'émission]*
- Nombreux articles articles dans la presse écrite quotidienne ou magazine : Le Soir, De Standaard, L'Avenir, Sudinfo, Knack, etc.

Émission "Curieux de nature" sur TV Lux



Émission "Grandeur nature" sur la RTBF



Émission "Quel temps pour la planète" sur la RTBF



3 Nature et biodiversité

La mission principale du Parc national est de contribuer à un écosystème fonctionnel et robuste, permettant la préservation des habitats et des espèces et répondant aux objectifs des politiques européennes et wallonnes en matière de nature et biodiversité.

3.1 Amélioration des connaissances

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 1 : Inventaires scientifiques : l'état écologique des cours d'eau.	Amélioration des connaissances concernant la qualité écologique des cours d'eau.	<ul style="list-style-type: none"> Etat des lieux des inventaires réalisés par le SPW. Récupération des données des inventaires sur la qualité biologique, physico-chimique et hydromorphologique.
FA 2 : Inventaires scientifiques des habitats forestiers et patrimoniaux sensibles.	Amélioration des connaissances sur la connectivité et l'état de conservation des habitats patrimoniaux et sensibles pour pouvoir prendre des décisions de gestion adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> Sélection des habitats patrimoniaux et sensibles à inventorier en fonction de différents critères et des discussions avec des spécialistes. Cartographie préliminaire des habitats potentiels sur base des données biologiques et pédologiques disponibles. Participation à des réunions et visites sur le terrain avec le DEMNA pour discuter de la méthodologie à adopter pour la cartographie et l'inventaire de l'état de conservation des habitats.



Sortie de terrain pour nos chargés de mission en compagnie d'agents du DEMNA, à la découverte des habitats patrimoniaux et sensibles.

FA 3 : Inventaires scientifiques des espèces emblématiques du territoire & FA 4 : Monitoring des habitats et espèces à enjeux.	Amélioration de la connaissance scientifique et de l'état de conservation des espèces sur le territoire pour pouvoir prendre des décisions de gestion adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre de spécialistes (DEMNA, DNF, universités) des différents groupes d'espèces ciblées. Définition d'une liste d'espèces emblématiques pour 10 groupes taxonomiques floristiques et faunistiques. Organisation de 10 visites de terrain sur des sites à haut potentiel écologique.
---	---	--

FA 5 : Création d'un Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité.	Modification du comportement du public en faveur de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.	• Organisation de la réunion de démarrage réunissant les membres du Comité scientifique.
---	---	--



Première réunion du comité scientifique à Rossignol en présence d'environ 10 de ses membres.

3.2 Maillage écologique : identification et restauration

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 6 : Augmentation des surfaces de réserves intégrales (RFI).	Augmentation des surfaces de RFI pour atteindre 10% de la surface forestière publique feuillues, soit un total de 287 ha supplémentaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie préliminaire des zones potentielles rassemblant les critères pour être mises sous statut RFI. • Visite de 2 zones potentielles remplissant les critères.
FA 7 : Développement des zones ouvertes intra-forestières et des zones de transition (lisières).	Création d'au moins 100 hectares de lisières et de zones ouvertes.	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie du réseau existant de lisières et zones ouvertes (encore en cours). • Identification des critères pour prioriser la création des nouvelles lisières et zones ouvertes. • Plantation d'1 ha de lisière étagée mélangée sur le cantonnement de Bouillon.



Plantation d'1 ha de lisière étagée mélangée sur le cantonnement de Bouillon.

FA 8 : Lutte contre la fragmentation des habitats et levée des obstacles.	<p>Cartographie précise du réseau écologique du PNVS et de ses abords.</p> <p>Meilleure connaissance et préservation des habitats prioritaires par l'augmentation (créer/étendre) des surfaces d'aires protégées de min. 50 ha de milieux hétérogènes constitutifs de la TVB.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des données cartographiques nécessaires à la réalisation de la cartographie précise. • Prise de contact avec les coordinateurs du projet "réseau écologique" à l'échelle wallonne. • Cartographie de la trame bleue existant sur le territoire. • Prévu en 2ème phase de la fiche action.
FA 25 : Levée des obstacles liés à la libre circulation des poissons.	Rétablir la continuité écologique par un plan d'action concret pour l'arasement ou aménagement de tous les obstacles évalués.	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la passabilité des obstacles pour les poissons (prises de mesures ou évaluation à dire d'expert ; 144 obstacles à la continuité écologique évalués). • Soumission d'une candidature au programme "Open rivers" pour obtenir un financement visant à évaluer la faisabilité de la levée de 6 obstacles (89km de Semois libérable). • Identification des projets "Conciliation biodiversité-patrimoine-habitants".

3.3 Préservation et restauration des milieux d'intérêt écologique prioritaires

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 24 : Restauration des zones humides, îles et frayères.	Amélioration de l'état des zones humides, îles et frayères par la restauration et création d'1 frayère fonctionnelle tous les 5km de Semois et 20 mares en fonds humides ainsi que la proposition de méthodes de gestion écologique pour les 3 îles de la FRB.	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration de 5 frayères le long de la Semois. • Création de 3 mares en fond humide en bord de Semois.



Restauration de frayères et creusement de mares.

<p>FA 10 : Restauration des biotopes menacés sur les pentes de la Semois.</p>	<p>Restauration d'au moins 20 hectares de biotopes de pentes restaurés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des zones de pente présentant un habitat dégradé (encore en cours). • Identification des critères pour prioriser les zones à restaurer. • Visite des sites potentiellement à restaurer.
<p>FA 11 : Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents.</p>	<p>Amélioration de l'état écologique du lit majeur de la Semois et de ses affluents par la restauration de 30ha.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des zones enrésinées en bord de cours d'eau. • Identification des critères pour prioriser les zones à restaurer. • Visite des sites potentiellement à restaurer.
<p>FA 13 : Restauration et préservation des sites ardoisiers.</p>	<p>Restauration d'au moins 3 sites ardoisiers (abritant encore des milieux ouverts prioritaires ou rares) et pourvus d'un plan de gestion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classement des sites ardoisiers à restaurer par ordre de priorité. • Inventaire de la faune et la flore des groupes biologiques ciblés dans 17 sites ardoisiers sur 64. • Synthèse des données biologiques existantes dans les sites ardoisiers.
<p>FA 14 : Création d'un réseau de mares forestières.</p>	<p>Développer un réseau par la création ou la restauration d'au moins 30 mares forestières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie du réseau existant de mares, mardelles et étangs (encore en cours). Inventaire de la faune et la flore des groupes biologiques ciblés dans 17 sites ardoisiers sur 64. • Obtention d'un permis et lancement d'un marché public pour 3 mares sur la Commune de Vresse-sur-Semois. • Rédaction d'une liste de critères pour le repérage des zones de nouvelles mares potentielles.
<p>FA 23 : Restauration des berges de la Semois.</p>	<p>Améliorer l'état écologique de la rivière par la création d'au moins 6km de ripisylve et la mise en place d'un partenariat pour la production de plants d'hélophytes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des sites présentant un déficit en ripisylve et prioriser les secteurs d'intervention. • Organisation de la concertation et préparation de deux projets pilotes d'amélioration de la qualité des berges localisées en bordure de prairies et de campings. • Prise de contact pour la mise en place du partenariat visant la production de plants d'hélophytes.

3.4 Favoriser les espèces animales emblématiques

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 17 : Actions en faveur du lynx.	Amélioration des 3 critères nécessaires à un retour durable du lynx (Qualité d'habitat, Fragmentation d'habitat, Acceptabilité) et rédaction d'un PLAN Lynx.	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à une conférence sur les grands prédateurs (loup/lynx). • Rédaction d'un listing des personnes ressources et des parties prenantes. • Prise de contact avec plusieurs acteurs ressources.
FA 18 : Actions en faveur de la loutre.	Amélioration de l'état écologique de la vallée de la Semois favorable à l'accueil de la loutre.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une conférence ouverte au public sur la loutre. • Augmentation significative de la recherche de l'espèce par piège photographique (25 nouveaux pièges acquis). • Préparation de 5 projets d'aménagement d'ouvrages d'art présentant un risque de collision pour la loutre (en cours).

CONFÉRENCE

LA LOUTRE

UN FRISSON DANS L'ONDE DE LA SEMOIS

SAVEZ-VOUS QUE CET ANIMAL EMBLÉMATIQUE EST PRÉSENT SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATIONAL DE LA VALLÉE DE LA SEMOIS ?

Le temps d'une soirée différents experts (DEMNA, WWF, Contrat de Rivière Semois-Chiers) se succéderont pour vous présenter ce fascinant mammifère de nos rivières.

Qui est la loutre, comment vit-elle ? Comment l'étudier, la protéger, suivre ses populations en Wallonie et dans les régions voisines ? Quelles actions seront menées à l'échelle du PNVS pour contribuer à cette protection ?

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
WWW.SEMOIS-PARCNATIONAL.BE

MARDI 16 MAI 20H00

**SALLE DU VIVY
 RUE DU VIVY, 8
 HERBEUMONT**

**GRATUIT
 OUVERT À TOUS**

Affiche promotionnelle pour la conférence ouverte au public sur la loutre.

<p>FA 19 : Plan d'actions en faveur des chiroptères.</p>	<p>Améliorer la connaissance et la protection des chiroptères sur le territoire du PNVS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un plan d'action concret. • Recrutement d'un chargé de mission qui débute en février.
<p>FA 20 : Plan d'actions en faveur de la vipère péliade.</p>	<p>Restaurer et gérer 15 hectares spécifiquement pour la vipère péliade.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de spécialistes et échange sur les localisations. • Préparation des travaux de retrait des rémanents dans la parcelle à côté de l'étang de Luchy. • Echanges sur la création de la RND le long de la voie ferrée de Bertrix.
<p>FA 21 : Plan d'actions en faveur de la moule perlière.</p>	<p>Au moins 15 sites inventoriés en Semois dont la totalité des carrés de distribution prospectés et quelques km de berges restaurés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un protocole d'inventaire en concertation avec le DEMNA. • Inventaire de 2 sites en appliquant le protocole quantitatif. • Inventaire de 12 carrés UTM de 1km² repris comme "présence ou absence probable" dans l'inventaire du DEMNA.
<p>FA 26 : Identification et conservation des souches de poisson locales.</p>	<p>Enrichissement de la qualité génétique des truites de nos rivières par la production de 2000 truitelles de truites sauvages/an.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de 7 cours d'eau à inventorier en 2024.

3.5 Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 16 : Lutte contre les espèces invasives végétales.</p>	<p>Eradication des Balsamines sur 100% des affluents et de la Semois jusqu'à hauteur de Bouillon. Mise en place de 3 sites de gestion expérimentaux de la renouée du Japon en collaboration avec Cellule interdépartementale Espèces invasives de Gembloux.</p> <p>. Recensement des nouvelles espèces végétales invasives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la Balsamine de l'Himalaya sur un total de 183km de berge, incluant notamment la Semois non navigable entre Jamoigne et Herbeumont et les systèmes du Ru au moulin et de la Liresse. • Gestion de la Berce du Caucase sur l'ensemble du bassin hydrographique de la Semois (164 sites vérifiés et gérés au besoin).



Campagne d'arrachage de la Balsamine de l'Himalaya à la fin de l'été 2023 avec l'aide d'étudiants.

<p>FA 22 : Lutte contre les espèces invasives animales (EEE).</p>	<p>Quelques sites spécifiques où une gestion des EEE a été réalisée avec succès par la diminution et l'élimination des nuisances sur l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des informations sur l'impact des EEE sur le territoire afin d'élaborer une priorisation des actions de gestion. • Synthèse de la législation en matière de piégeage et de destruction des EEE en Wallonie avec l'objectif d'en faire une communication vulgarisée. • Prise de contact avec les personnes ressources du SPW sur la question de la gestion des EEE pour élaborer un plan d'action cohérent.
--	---	---

3.6 Equilibre sylvo-cynégétique

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 27 : Implication du monde cynégétique dans la conservation de la faune au sein des pratiques agricoles.	Préservation des faons lors des fauches en zone agricole (sauvetage de 30 faons par an).	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une séance d'information sur les actions "forêt et chasse" du PNVS à destination des membres du Conseil Cynégétique de la Semois lors de son AG ordinaire.
FA 28 : Instauration d'une coopération chasseurs-gestionnaires pour un meilleur équilibre forêt-gibier.	Au moins 3000 ha de territoire public où une méthodologie est appliquée pour définir une densité-cible de population de grands ongulés, avec un plan d'action concerté pour atteindre cette densité comprenant un suivi de l'impact sur la régénération.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des informations sur les méthodes existantes de collaboration et participation à des conférences sur le sujet. • Rencontre avec les chefs de cantonnement DNF du territoire pour évaluer la pression du gibier sur la régénération et les efforts de chasse sur le territoire.
FA 29 : Augmentation de la capacité nutritive naturelle des forêts et limitation de l'impact du nourrissage artificiel du grand gibier.	Abandon du nourrissage artificiel au profit des zones naturelles par 320 placettes de fruitiers implantées : 1600 arbres fruitiers forestiers.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte d'informations sur le sujet et échanges avec des personnes ressource.
FA 30 : Modification des pratiques de chasse – battues silencieuses.	3500 ha de territoire ayant adopté la traque-affût - dynamique d'exemplarité et de mise en vitrine pour essaimage.	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des informations sur la méthode de traque-affût, visite des territoires où cette méthode de chasse est déjà mise en œuvre. • Réalisation d'un marché public pour la fourniture de 45 miradors de traque-affût. • Test de la traque-affût sur 2 territoires de forêt domaniale (à Vresse et Herbeumont) durant la saison de chasse 2023.



Installation de 18 premiers miradors en novembre 2023 pour les tests de la traque-affût.

4 Climat et mobilité

Parvenir à renforcer l'offre et les infrastructures de mobilité douce est indispensable pour réduire l'empreinte carbone liée au tourisme dans notre région.

Par ailleurs, des secteurs professionnels très importants dans la vallée de la Semois, comme la sylviculture et l'agriculture, doivent aussi adapter leur pratique pour mieux faire face au changement climatique.

La sylviculture doit ainsi se faire plus diversifiée et résiliente, alors que l'agriculture doit veiller à limiter son empreinte carbone. La réduction de l'impact des sécheresses ainsi que la gestion durable des ressources en eau font partie des autres priorités.

4.1 Une forêt plus résiliente face aux bouleversements climatiques

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 31 : Adaptation de la forêt aux changements climatiques.	Identification d'au moins 4 itinéraires techniques augmentant le recrutement d'essences adaptées au climat futur tout en permettant de faire cohabiter le maintien et la valorisation de la génétique locale et la diversification des forêts.	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse de la littérature concernant l'aire de répartition future des différentes espèces forestières sur base de différents modèles et scénarios. • Rencontre avec les 4 différents chefs de cantonnement du DNF et analyser les innovations et essais déjà mis en place. • Rédaction d'un plan d'actions d'adaptation de la forêt aux changements climatiques sur le territoire du PNVS à soumettre aux Directions du DNF
FA 32 : Utilisation du bois local pour les équipements du Parc national.	Des clauses "Bois Local" présentes dans chaque appel d'offre des administrations du Parc.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un plan d'action concret et réaliste • Création d'un listing des entreprises locales de la filière "bois".
FA 33 : Implication des propriétaires forestiers privés.	Des propriétaires privés (% à définir ou superficie sur base des chiffres après phase 1) associés/impliqués au Parc National dans les actions de protection, d'adaptation et d'exploitation durable de la forêt sur le territoire du PNVS.	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec la cellule d'appui à la petite propriété privée de filière bois Wallonie • Création d'un plan d'action.

4.2 Un territoire-laboratoire à la pointe de la recherche sur les liens entre climat et biodiversité

Fiche Action	Objectif	Actions réalisées en 2023
FA 5 : Création d'un Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité.	Centralisation, analyse et partage des informations concernant l'état et l'évolution de la biodiversité, les pressions et les mesures de protection.	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de la réunion de démarrage réunissant les membres du Comité scientifique.

4.3 Canalisation et gestion des flux de visiteurs

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 41 : Analyse et gestion des flux.	Diminution des pics de fréquentation sur les sites définis comme sur-fréquentés ou sensibles et mise en place d'un tourisme plus diffus sur le territoire du Parc grâce à une meilleure connaissance et gestion des flux.	<ul style="list-style-type: none"> Etude comparative des différents moyens d'étude de la fréquentation d'un espace naturel. Identification des lieux pertinents pour la pose d'outils de mesure des flux.
FA 45 : Equipement de portes d'entrée stratégiques pour l'accueil des visiteurs.	Création de 8 portes d'entrée thématiques rassemblant les informations clefs pour les visiteurs.	<ul style="list-style-type: none"> Réflexion stratégique globale.

4.4 Favoriser l'accès au territoire pour tous, par des modes de transport durable

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 43 : Connexion des pôles d'attractivité du territoire – navettes et parking	Meilleure offre de moyens de transport alternatifs à la voiture afin de relier les attractions touristiques par la création de quelques itinéraires de navette et de quelques parkings.	<ul style="list-style-type: none"> Etat des lieux de la mobilité dans les futurs pôles touristiques du territoire. Identification des lieux du territoire rassemblant un grand nombre de visiteurs. Cartographie des parkings (en cours).

4.5 Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 44 : Développement de la mobilité douce, active et inclusive – Equipement du territoire.	Diminution de l'utilisation des véhicules thermiques sur le territoire et augmentation de l'intermodalité en faisant du territoire du Parc national un territoire "bike friendly".	<ul style="list-style-type: none"> • En attente du recrutement d'un chargé de mission
FA 46 : Accueil et développement de la filière équestre : itinéraire et station.	Amélioration de l'accessibilité des cavaliers aux équipements par la création d'une station équestre et de parcours balisés annexes.	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une esquisse 3D de la future station équestre. • Obtention d'un avis favorable de l'Urbanisme. • Soumission d'un cahier spécial des charges pour désigner l'auteur du projet de station équestre.

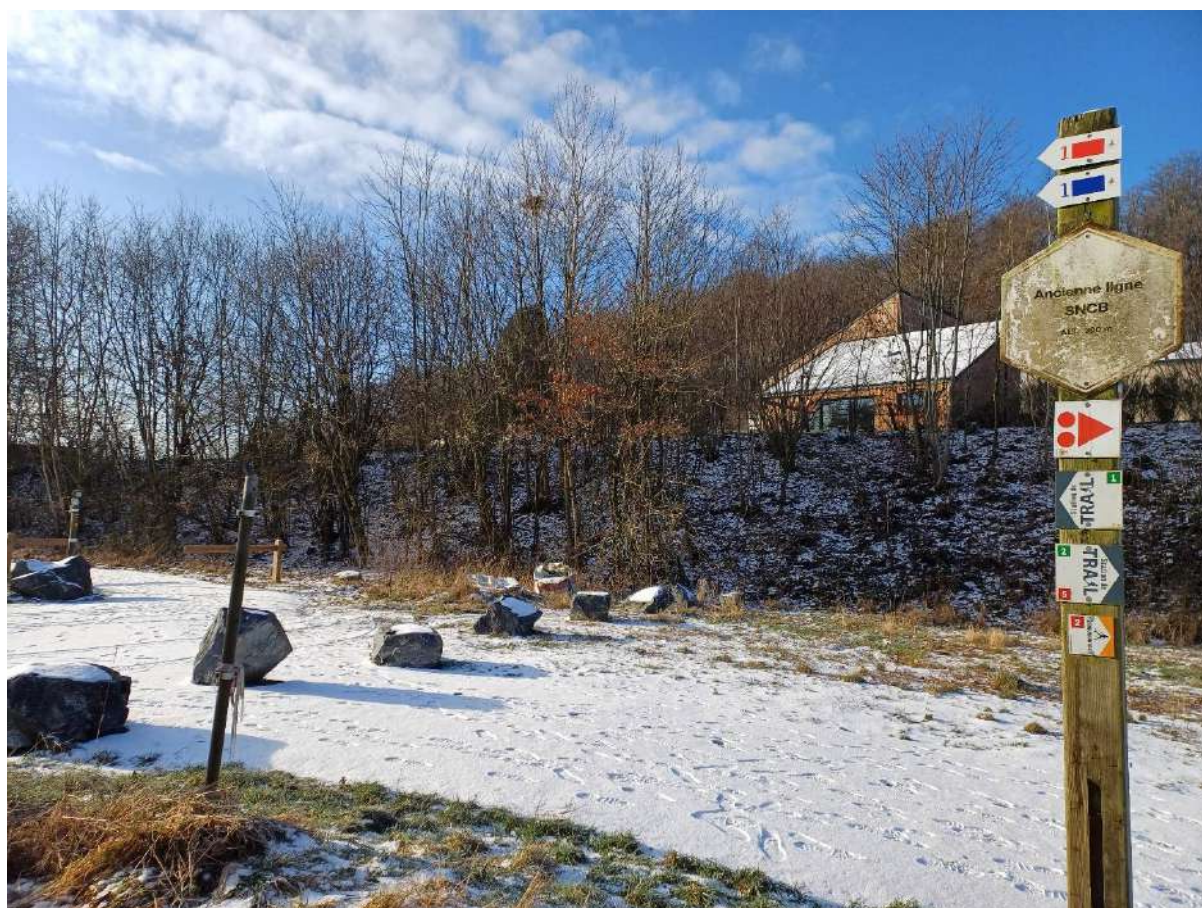


Esquisse 3D de la future station équestre, vue de face.

FA 47 : Valorisation et restauration des franchissements de la Semois.	Préservation et mise en valeur du patrimoine lié aux franchissements de la Semois par la restauration ou l'aménagement de quelques sites reconnus.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et cartographie des gués, ponts de claies, passerelles et ponts et rencontre avec une personne ressource ayant des connaissances à cet égard. • Identification des critères de valorisation et des points d'intérêt connus sur/à proximité des franchissements. • Identification de potentiels franchissements à valoriser et à restaurer et visite de certains d'entre eux.
---	--	---

4.6 Attirer les visiteurs en préservant les zones sensibles

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 48 : Multifonctionnalité de la forêt : cartographie des itinéraires de mobilité douce.	Cartographie des itinéraires en forêt existant et des circuits balisés, avec information sur les autorisations d'accès des différents usagers de la forêt.	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre des acteurs du territoire créant les sentiers balisés et identification de leurs besoins. • Rencontre des développeurs de cartographie interactive et exploration des solutions existantes.
FA 49 : Multifonctionnalité de la forêt : calendrier d'usage des itinéraires de mobilité douce.	Cartographie interactive pour faciliter l'équilibre entre les activités humaines et le besoin de protection de la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement des sentiers balisés sur le territoire du PNVS et ses 8 communes.



Travail de recensement des sentiers balisés sur le territoire du PNVS. Ici, sentier à Herbeumont

5 Enjeux économiques et sociaux

La création du Parc national de la Vallée de la Semois entraîne un développement du tourisme et des loisirs durables, avec des retombées potentielles en termes d'emploi et des opportunités pour les entrepreneurs locaux.

Au-delà de ces enjeux économiques, le parc soulève aussi des enjeux sociaux, liés notamment à la participation citoyenne et à la contribution à la qualité de vie des habitants du territoire.

5.1 Professionnalisation et pérennisation des opérateurs touristiques par la formation en faveur d'un tourisme durable et inclusif

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 51 : Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national – balades nature.	Création d'une offre diversifiée, qualitative, structurée et visible de balades thématiques guidées spécifiques au PNVS.	<ul style="list-style-type: none"> Recensement et consultation des guides du territoire (nature, histoire et patrimoine, rando) sur leurs modes de fonctionnement, besoins et attentes vis-à-vis du PNVS (20 questionnaires reçus et analysés). Enquête sur le fonctionnement des réseaux de guides dans d'autres Parcs nationaux et espaces naturels en Belgique (PN Entre-Sambre-et-Meuse, PN Haute Campine) et en France (Baie de Somme). Rencontre de 21 guides du territoire, et présentation du PNVS. Début de la création d'un réseau de guides ambassadeurs du territoire par un échange d'idées et proposition d'un calendrier de formations pour 2024.



Réunion avec des guides du territoire organisée en décembre 2023 à Paliseul.

<p>FA 52 : Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois.</p>	<p>Plus de 600 visiteurs par an sont emmenés en canoë par un réseau composé de 20 guides de rivière, d'ici 2026.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact avec Vincent Genin, gérant des Passeurs Réunis, avec l'ADL de Florenville, avec la cheffe de cantonnement du DNF et le gestionnaire du SPW chargé de la navigation de loisirs en rivière, afin de mieux cerner les obstacles à la poursuite des activités des barques à fond plat de Chiny. • Clarification des rôles respectifs entre DCA et PNVS en termes de création de contenu (formation) et de communication (promotion de la formation et des Echappées Belles en canoë sur la Semois). • Mise en place du calendrier de formation 2024 (3 x 5 jours) et sélection de 11 premiers guides à former, parmi les 38 candidatures reçues.
---	--	---

Formation "Guide de Rivière en Semois"
De janvier à juillet 2024

Au travers du programme "Echappées Belles en Semois", le Parc national de la Vallée de la Semois et l'Asbl d'Une Cime à l'Autre co-organisent une formation pour devenir Guide de Rivière en Semois.

Programme

Module 1: "Techniques de base - Autonomie en eaux calmes et vives"
27 janvier / 10 et 11 février / 9 et 10 mars
Techniques et coups de pagaie / Manœuvres de base / Sécurité Individuelle et récupération de matériel / Sécurité en eau vive - Lecture de rivière (rapides dangereux) / Organiser sa sortie en rivière (régulation et logistique)

Module 2: "Devenir guide de Rivière en Semois"
13 et 14 avril / 12 mai / 25 et 26 mai
Accompagner les premiers coups de pagaie / Bâtières pédales pour une journée d'immersion vivante / Animations thématiques en rivière / Faune - flore - paysages - qualité de l'eau - patrimoine - art et poésie / Chœur chorale "Santo Tocco"

Module 3: "Descentes en autonomie et journée - test"
5 jours - dates à convenir par le futur Guide de Rivière
Accumuler de l'expérience et vivre une belle sortie avec un groupe-test.

Conditions de participation

- Frais d'inscription : 200€ pour les 3 modules
- Groupe limité à 11 personnes
- Engagement à priori 5 jours de commitment en tant que bénévoles délégués en échange des 10 jours de formation
- Possibilité, selon l'avis d'un docteur, de développer une activité professionnelle complémentaire rattachée au thème du contrat.

Conditions d'accès à la formation

- Pré-requis obligatoires :
 - Savoir nager et avoir une bonne condition physique
 - Accrochage et engagement effective (au moins 15 jours de formation de grande intensité et 6 jours de prestations)
- Qualités recherchées :
 - Compétences en pédagogie pour l'entraide des groupes en pleine nature et connaissances sur la Semois, milieu (eau, végétation, patrimoine naturel, culturel et ou historique)
 - Habiter en Semois

Inscriptions, questionnaire et lettre de motivation à compléter sur www.echappéesbellesensemois.be/ et à envoyer avant le 8 décembre 2023.

Un partenariat entre l'Asbl Cime à l'Autre et le Parc national de la Vallée de la Semois
Infos et inscriptions : le.doc@une.cime.a.lautre@gmail.com
Tel : 0478/883140

Site web "Echappée belle en canoë"



Site web de notre partenaire qui met avant les formations « Guide de rivière en Semois ».

→ Affiche réalisée pour la promotion de la formation « Guide de rivière en Semois » en collaboration avec « D'une cime à l'autre ».

<p>FA 63 : Accompagnement des opérateurs touristiques vers une démarche plus durable.</p>	<p>Amélioration des pratiques des opérateurs touristiques pour devenir un territoire de plus en plus exemplaire en matière de durabilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En cours de mise en œuvre.
<p>FA 72 : Coaching du secteur événementiel vers plus de durabilité et d'inclusion.</p>	<p>Augmentation du nombre d'événements s'inscrivant dans une démarche durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En cours de mise en œuvre.

5.2 Montée en gamme et élargissement de l'offre pour une expérience d'écotourisme originale

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 53 : Création d'observatoires / miradors de la faune.	Augmentation de la visibilité et de la connaissance de la richesse faunistique de la vallée de la Semois par la création d'au moins 3 observatoires.	<ul style="list-style-type: none"> • Visite d'une série d'observatoires de la faune déjà aménagés. • Réalisation d'un formulaire de critères de sélection pour le choix des sites des observatoires à destination du DNF. • Proposition de quelques premiers sites potentiels.
FA 55 : Equipement durable d'aires de baignade.	8 aires de baignade durable (ré)aménagées dont 1 aménagée pour les personnes à besoins spécifiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un modèle de fiche d'inventaire et identification des aires de baignade officielles. • Visite des aires de baignade officielles. • Réalisation d'un état des lieux des aires de baignade officielles et identification de potentielles nouvelles aires.



Recensement des aires de baignade officielles sur le territoire du Parc national de la Vallée de la Semois.

FA 56 : Harmonisation et équipement en mobilier forestier.	Harmonisation du mobilier pour 3-4 aires réaménagées et fourniture du mobilier nécessaire aux réaménagements prévus dans le cadre du PNVS.	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de différents fabricants de meubles. • Relevé du mobilier déjà présent sur le territoire du PNVS.
FA 57 : Création d'aires de bivouac insolites.	Renforcement de l'aspect immersif et de l'expérience vécue au sein du Parc national par la création de 4 aires de bivouacs.	<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux de la situation. • Définition des critères de localisation.
FA 58 : Aménagement d'installations artistiques multisensorielles - Sortons sous la pluie !	Sensibilité accrue du public aux enjeux liés au cycle de l'eau (en lien avec les changements climatiques) par la création d'un parcours localisé reliant différentes œuvres réagissant à l'effet de la pluie, fréquenté lorsqu'il pleut.	<ul style="list-style-type: none"> • Redéfinition de l'objectif de la fiche en fonction du budget - un seul parcours sur le cycle de l'eau à la place d'installation d'œuvres sur les différentes communes. • Définition des critères de localisation du parcours multisensoriel sous la pluie et soumission au DNF. • Rencontre avec les centres culturels du territoire en vue de la création d'un jury et pour affiner le projet.
FA 59 : Aménagements d'une station de trail.	En cours de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> • En cours de mise en œuvre.

5.3 Créer des produits touristiques innovants

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 64 : Création d'une plateforme MICE de package d'activités.	Valorisation du tourisme d'affaire sur le territoire PNVS par la création d'une plateforme de vente.	<ul style="list-style-type: none"> • Prospection et identification des offres existant dans le domaine. • Développement des scénarios de création de la plateforme.
FA 65 : Développement de l'axe bien-être nature – sylvothérapie.	Perception de la vallée de la Semois comme lieu de ressourcement et de bien-être, notamment par la création de 4 parcours.	<ul style="list-style-type: none"> • Compilation d'un corpus de sources documentant objectivement les bienfaits d'une immersion en pleine nature sur le bien-être physique et psychique. • Recensement de l'offre bien-être nature et sylvothérapie existant sur le territoire et à proximité immédiate (bains de forêt, plantes comestibles et médicinales, yoga et pratiques de pleine conscience en milieu naturel). • Echange individuel avec 4 praticiens et professionnels du secteur afin de sonder leurs besoins et attentes vis-à-vis du PNVS. Expérimenter, si possible, l'offre existante.

5.4 Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 34 : Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue	Création d'une expérience unique avec la création d'une route des points de vue et l'aménagement original d'au moins 8 points de vue.	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire cartographique des points de vue s. • Rencontre avec les acteurs/partenaires pour l'aménagement et la valorisation des points de vue. • Evaluation qualitative des points de vue remarquables et création d'une méthodologie d'évaluation.
FA 35 : Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois	Amélioration de la connaissance générale du patrimoine archéologique de la région par la restauration (2), valorisation (5) et entretien (20) de sites archéologiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Compilation des données d'inventaire, localisation et documentation des sites. • Consultation des partenaires et acteurs locaux. • Priorisation des actions à mener.
FA 36 : Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : <i>Paysalia</i>	En cours de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> • En cours de mise en œuvre.
FA 37 : Restauration et valorisation du petit patrimoine populaire	Création d'une expérience unique par le voyage sur le territoire du PNVS à travers le carnet de voyage et les capsules numériques.	<ul style="list-style-type: none"> • Compilation des inventaires existants. • Sollicitation des communes et opérateurs institutionnels pour soutenir un recensement sur les communes n'ayant pas d'inventaire. • Rencontre des différents opérateurs et structures du territoire concernant le petit patrimoine et échange de points de vue.
FA 54 : Mise en tourisme de réserves naturelles exceptionnelles	Augmentation de la visibilité de la richesse faunistique et floristique de la vallée de la Semois par l'aménagement de 4 réserves naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de réserves naturelles. • Rencontre des propriétaires de réserves naturelles et autres acteurs.



Point de vue de Libaipire, non loin du village d'Herbeumont.

5.5 Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 38 : Promotion de la littérature relative à la Semois.	Meilleure connaissance des ouvrages et auteurs valorisant la Semois, autour des thématiques du PNVS.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification d'un corpus de 30 ouvrages à valoriser parmi les thématiques propres au PNVS. • Prise de contact avec les bibliothèques des 8 communes du PNVS, ainsi qu'avec la Bibliothèque centrale de la province de Luxembourg. • Proposition d'une mise en valeur du patrimoine littéraire, à l'occasion des journées thématiques, via des présentoirs en bois et des activités d'animation (lectures publiques en bibliothèque ou hors-les-murs).
FA 39 : Valorisation et promotion des contes et légendes autour des méandres de la Semois.	Réalisation de veillées et spectacles itinérants valorisant les contes et légendes de la Semois.	<ul style="list-style-type: none"> • Cadrage de la mission et détermination d'objectifs concrets à atteindre. • Définition d'une collaboration avec les centres culturels.
FA 40 : La culture du tabac de la Semois.	Valoriser le patrimoine de la culture du tabac dans la Semois à travers la mise en œuvre d'activités concrètes.	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement et consultation de différentes sources (littéraires et audiovisuelles, témoignages) liées à la culture du tabac de la Semois afin d'en saisir les enjeux. • Contact et rencontre de différents acteurs (planteurs, fabricants, opérateurs touristiques) intéressés par la mise en valeur du patrimoine lié au tabac de la Semois (ex. circuits motorisés sur la Route du Tabac). • Exploration des possibilités de synergie avec la FA 37 (réalisation de capsules numériques sur les gestes liés à la culture du tabac).

5.6 Amélioration de l'offre d'accueil et d'hébergement

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 60 : Equipement des Maisons des Parcs naturels en lieux d'accueil.	Aménagement de deux Maisons du Parc en cours.	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux en cours.
FA 62 : Immersion dans les Epioux – Réhabilitation d'un centre d'hébergement pour classes vertes.	Transformation de la Maison du garde du site des Epioux en centre d'hébergement.	<ul style="list-style-type: none"> • Désignation d'un auteur de projet. • Obtention d'un avis favorable de l'Urbanisme.

5.7 Stimulation de la participation citoyenne

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 70 : Animation d'un Comité citoyen.	En cours de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> En cours de mise en œuvre.
FA 71 : Création de la charte du bon usager.	Sensibilisation des différents publics à développer des comportements conformes au respect de la nature par la création d'une charte du bon usager.	<ul style="list-style-type: none"> Prise de connaissance de l'existant en la matière i.e. Code Forestier, chartes officielles, chartes créées par des structures touristiques et ADL. Conjointement avec la CM "Multifonctionnalité de la forêt", identification des points d'attention permettant la protection du milieu naturel et la cohabitation harmonieuse entre les différents usagers (sur base de chartes officielles cf.SPWE). Réalisation d'un benchmark des nouvelles tendances en termes de présentation de contenu (méthodes ex.nudge, supports...).
FA 73 : Développement d'actions de parrainage.	En cours de mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> En cours de mise en œuvre.

6 Education et sensibilisation

L'une des missions fondamentales du Parc national est de développer des outils de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, dans le but de former des citoyens plus responsables par rapport aux questions environnementales.

6.1 Sensibilisation et éducation à l'environnement

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
FA 66 : Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la vallée de la Semois.	Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la vallée de la Semois	<ul style="list-style-type: none"> • Prospection et identification des offres existant dans le domaine. • Réorientation de la fiche vers un outil 100% virtuel.
FA 67 : Amélioration de l'offre de parcours didactiques thématiques.	Création (4) et amélioration (4) de parcours didactiques thématiques appréciés et fréquentés à destination des enfants et adultes.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un inventaire des parcours thématiques du territoire du PNVS et diagnostic de terrain sur une partie de ces parcours. • Rencontre des syndicats d'initiative et maisons du tourisme du territoire pour prendre connaissance des projets en cours. • Définition des critères de localisation et identification des sites potentiels pour la création de nouveaux parcours thématiques.



Diagnostics de terrain des parcours thématiques du territoire. Ici, de gauche à droite, visite de l'arboretum à Bertrix et visite du parcours Servais à Florenville.

<p>FA 68 : Communication sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable.</p>	<p>Améliorer le point de vue du grand public face à l'exploitation forestière et sensibiliser aux différents métiers de la forêt.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Localisation de 3 sites potentiels pour un parcours didactique. • Rencontre des exploitants/scieurs.
<p>FA 69 : Développement de la mission pédagogique du Parc national : dossiers, éduc'tour, accompagnements.</p>	<p>800 jeunes participeront à un parcours pédagogique de durée variable en fonction des contextes en lien avec les objectifs et le territoire du PNVS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des ressources matérielles et humaines en éducation à l'environnement sur le territoire et définition de la vision et du projet pédagogique du PNVS. • Participation aux animations proposées par le PnAm pour les écoles lors de la semaine de l'arbre. • Lancement d'une campagne d'appel à classes pilotes.

Parc national
VALLÉE DE
LA SEMOIS

Devenez une classe pilote du Parc national de la Vallée de la Semois !

**Vous êtes enseignant(e) dans
une école primaire ?**

**Impliquez vos élèves dans la préservation de
l'environnement au cœur de votre région !**

La nature exceptionnelle du Parc constitue un terrain d'apprentissage unique, permettant de développer les connaissances sur le milieu environnant. C'est aussi un milieu fragile à préserver. C'est pourquoi nous proposons d'impliquer les élèves dans des projets concrets pour sa protection et ainsi œuvrer pour un monde meilleur.

Cycle de 6 séances !

La classe pilote participe à un cycle de 6 séances autour d'une thématique à déterminer : biodiversité, forêt, rivière, paysage, patrimoine...

Intéressé(e) ?

Plus d'informations en ligne via le QR Code ou prenez contact avant le 31 décembre 2023 avec Marlène Truffandier : marlene.truffandier@ardenne-meridionale.be ou 0479/80.17.40
Seules 8 classes pourront être sélectionnées pour 2024, avant un nouvel appel à candidats pour 2025.

VISIT
Wallonia
.be

Avec le soutien de
Wallonie

Financé par
l'Union européenne
Wallonie

Affiche pour le lancement de la campagne d'appel à classes pilotes.

7 Enjeux transversaux

7.1 Développement de l'identité et de l'image du Parc national

Fiches Action	Objectifs	Actions réalisées en 2023
<p>FA 74 : Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national.</p>	<p>Créer des outils de communication.</p> <p>Mettre en avant les actions réalisées par les chargés de mission du Parc national et mettre en avant les tenants et aboutissants du Parc en général.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création de supports de présentation physiques (brochures, manuels pour opérateurs touristiques, résumé des plan opérationnel et directeur, roll-up, etc.). • Participation au Festival International Nature Namur, en collaboration avec le Parc national Entre-Sambre-et-Meuse. • Réalisation d'un cahier des charges pour le prochain site web du Parc national. • Création d'outils de communication interne (trombinoscope, manuel opérateurs, newsletter interne, brandbook, etc.). • Distribution de manuels aux opérateurs touristiques afin qu'ils disposent tous de la même information sur le PNVS et qu'ils puissent la transmettre à leurs visiteurs. • Modification du site web actuel pour mieux transcrire l'évolution de l'équipe et du travail du PNVS. • Animation des réseaux sociaux du PNVS et extension de la base de followers. • Support à la communication de différents chargés de mission (affiches, campagnes réseaux sociaux et auprès de partenaires, etc.). • Participation à la définition d'une marque Parc national de Wallonie. • Prise de contact avec mécène potentiel pour la création d'une vidéo de présentation du PNVS. • Création d'un layout pour la première newsletter externe. • Prise de contact avec partenaires (Ardenne&Gaume, Natagora, etc.) pour bénéficier de la visibilité de leurs outils de communication papier (magazines respectifs). • Définition d'un plan de communication global et d'un plan ajusté pour l'année 2024.

8 Ressources humaines

8.1 Fonctions transversales



Nicolas Ancion

Direction - comité exécutif
n.ancion@pndg.be
T. 0474/234429



Hélène Poncin

Direction - comité exécutif
helene.poncin@
ardenne-meridionale.be
T. 0474/773874



Didier Ketels

Coordination des projets
d.ketels@
semois-parcnational.be
T. 0497/795249



Quentin Deuxant

Communication
quentin.deuxant@
ardenne-meridionale.be
T.0479/801746



Ingrid Poncelet

Communication
i.poncelet@pndg.be
T. 0499/884638



Antoine Déom

Communication
a.deom@pndg.be
T. 0490/646156



Yolande Fulster

Secrétariat
secretariat@
ardenne-meridionale.be
061/46.03.44



Valérie Roland

Assistante administrative
et comptabilité
v.roland@pndg.be
T. 0490/646149



Céline Rézette

Assistante administrative,
droit et comptabilité
celine.rezette@
ardenne-meridionale.be
T. 0477/335828

8.2 Tourisme durable



Sophie Lebrun

Valorisation de la Semois
et opérateurs
s.lebrun@pndg.be
T. 0490/646150



Geoffrey Toussaint

MICE - Outil immersif
et bivouac
g.toussaint@pndg.be
T. 0499/88 08 32



Juliette Denoyelle

Observatoires et mise
en tourisme des
réserves naturelles
j.denoyelle@pndg.be
T. 0491/399614



Mélanie Georges

Points de vue et
périmètres remarquables
melanie.georges@
ardenne-meridionale.be
T. 0476/870986



Laurence Remacle

Sites archéologiques
laurence.remacle@
ardenne-meridionale.be
T. 0476/870897



Sandra Lavigne

Valorisation petit
patrimoine et
patrimoine immatériel
s.lavigne@pndg.be
T. 0471/420022



Sophie Lerue

Réseau de guides, littérature,
patrimoine lié au tabac
sophie.lerue@
ardenne-meridionale.be
T. 0474/531114

8.3 Patrimoine naturel



Cécile Lesire
Actions en faveur des espèces - Lynx
cecile.lesire@ardenne-meridionale.be
T. 0476/870950



Louise Ferrais
Inventaire des espèces, monitoring
l.ferrais@pndg.be
T.0490/646154



Marie Weisse
Réseau écologique, mares forestières
marie.weisse@ardenne-meridionale.be
T. 0470/014847



Charlotte Tinel
Inventaire des habitats, monitoring
charlotte.tinel@ardenne-meridionale.be
T. 0479/801748



Thomas Henneresse
Sites ardoisiers
thomas.henneresse@ardenne-et-gaume.be
T. 0492/732453



Corentin De Keyser
Inventaire des espèces et monitoring
corentin.dekeyser@ardenne-meridionale.be
T. 0476/870743



Quentin Dubois
Chargé de projet eau
qdubois@semois-chiers.be
T. 0487/340592



Bérenger Servais
Chargé de projet eau
bservais@semois-chiers.be
T. 0496/51.27.97



Céline Hanzen
Chargée de projet eau
chanzen@semois-chiers.be
T. 0471/746044



Cécile Van Vyve
Actions en faveur des espèces - chiroptères
cecile.vanvyve@natagora.be
081/390725



Baptiste Goguillon
Actions générales, cartographie, vipère
baptiste.goguillon@ardenne-meridionale.be
T. 0472/931450



Antonio Ramirez
Restauration des biotopes
antonio.ramirez@ardenne-meridionale.be
T. 0477/847211

8.4 Pratiques durables en forêt



Pierre Martin
Actions générales volet chasse
pierre.martin@ardenne-meridionale.be
T. 0470/805431



Romain Candaele
Adaptation de la forêt aux changements climatiques
romain.candaele@ardenne-meridionale.be
T. 0476/870988



François-Henri Engel
Filière bois, circuits courts et mobilier
francois.engel@ardenne-meridionale.be
T. 0476/870815



Noémie Henry
Multifonctionnalité de la forêt
n.henry@pndg.be
T. 0490/646152



Antoine Crochet
Adaptation de la forêt aux changements climatiques
a.crochet@pndg.be
T. 0490/646151

8.5 Education et sensibilisation



Marlène Truflandier
Mission pédagogique
marlene.truflandier@
ardenne-meridionale.be
T. 0479/801740



Lola Renard
*Amélioration de l'offre de
parcours didactiques*
l.renard@pndg.be
T. 0490/646155

8.6 Mobilité et accessibilité



Brieuc Grosjean
Connexion et flux
b.grosjean@pndg.be
T. 0490/646153



Quentin Oly
Filière équestre
info@smahf.be
T. 0479/783707

Parc national

VALLÉE DE
LA SEMOIS



Site web du Parc national
de la Vallée de la Semois



Editeur responsable: Fondation du PNVS - Rue de la station 1C, 6850 Paliseul

©Alain Nicolas